

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 5 (1893)
Heft: 1-2

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un pressant appel sera fait à tous les membres de la société, afin de pouvoir donner à cette exposition une importance suffisante pour qu'elle puisse avoir lieu dans l'un des salons de l'Hôtel de Ville.

M. des Francs fait part de ses premiers essais avec le papier « *Solio* ».

Grâce aux renseignements complémentaires fournis par la Société Eastman, il a pu obtenir avec ce papier de très beaux résultats. Mais il faut éviter de se servir d'un virage contenant du sulfocyanure, ne pas prolonger le lavage des épreuves pendant plus *de 3 heures* et ne pas satiner avec une règle dépassant la température de 90°.

M. Pector, représentant de la société à l'Union des Sociétés photographiques, a envoyé une superbe épreuve photographique. Il lui sera adressé une lettre de remerciements.

Il sera également accusé réception à la compagnie Eastman de son album donnant des échantillons de ses différents papiers.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire,
Paul DE GUILLEBON.

Société genevoise de photographie.

Séance du 8 décembre 1892.

Présidence de M. H.-C. Nerdinger, président.

M. le professeur Emile Chaix présente une relation de son voyage à l'Étna en l'illustrant d'une série de projections de clichés faits par lui-même. M. Chaix est vivement remer-

cié pour cette intéressante conférence. M. le Dr Mazel fait circuler une série d'agrandissements 50 X 60 soit sur plaques, soit sur papier Eastman qui sont particulièrement remarquables.

Séance du 22 décembre 1892.

Même présidence.

Lecture d'une lettre de M. le professeur Soret, du Havre, qui remercie la société de l'avoir nommé membre correspondant.

M. le président lit son rapport annuel. La société compte actuellement 112 membres effectifs dont 13 dames et 6 membres correspondants. Elle a perdu 4 sociétaires, dont 3 démissionnaires, MM. E. Contat, Pallard et Koch et un décédé, M. le professeur H. Fol enlevé d'une façon mystérieuse. La société s'associe au deuil de sa famille.

M. L. Jacquerod présente les comptes de l'année qui bouclent par un boni de 4 fr. 30, grâce à l'emprunt par bons de 470 fr.

M. G. Pictet, comme un des vérificateurs des comptes, lit son rapport qui les approuve.

M. Penard, bibliothécaire, n'est pas très satisfait de l'accroissement de la bibliothèque.

Il propose la suppression de plusieurs journaux ce qui permettra l'acquisition de quelques livres de valeur.

La société renouvelle son comité par les nominations suivantes :

MM. Penard.

Jacquerod.

Batault.

Chenevière.

MM. Peyrot.

Mazel.

Bosson.

M. le D^r E. Batault est élu président de la société.

M. le D^r H.-J. Gosse prend la parole en termes émus, pour remercier, au nom de la société, M. H.-C. Nerdinger, ancien président, quittant Genève, des services de tous genres qu'il a rendus à la société. (*Tonnerre d'applaudissements*).

M. le D^r Batault remercie la société de l'honneur qui lui est fait. Il s'efforcera de suivre les traces de son digne prédécesseur et il compte sur le concours de tous pour rendre les séances nourries et intéressantes. (*Vifs applaudissements*).

M. E. Demole parle de l'Union internationale de photographie qui doit se réunir à Genève en 1893, et il propose que la société se fasse inscrire comme membre effectif de l'Union. Adopté.

M. E. Pricam donne quelques détails sur l'Union, ainsi que sur l'exposition organisée sous les auspices de la société suisse des photographes.

M. E. Demole présente une série d'appareils :

1° L'anastigmat Zeiss 1 : 6,3 tout à fait remarquable quant à la correction de l'astigmatisme et à la luminosité.

2° Une montre qui refend les secondes en 4. La lecture est nette et facile. C'est un chronographe du photographe.

3° Le photosphère 9 × 12 en aluminium et le photosphère 13 × 18.

4° Un « focussing » Talbot remplaçant le voile noir et se repliant sans prendre de place.

5° Une série d'agrandissements d'après des clichés du photosphère.

6° Une balance cuvette américaine fonctionnant avec un mouvement d'horlogerie.

7° M. E. Demole offre aux membres présents des échantillons de nouvelles pellicules V. Planchon et C^e ainsi que

des tubes renfermant le nouveau développement tout préparé à la glycine.

8° Enfin le nouveau zootrope d'Anschutz pour la reconstitution du mouvement. Le principe sur lequel repose cet appareil est connu depuis longtemps. Ce qui en fait le mérite c'est que le mouvement a été décomposé par le détective chronographe d'Anschutz et que les diverses phases sont figurées par des photocollographies qui, se succédant rapidement devant l'œil, restituent le mouvement avec une fidélité remarquable.

M. Demole est remercié pour cette série de communications.

D^r E. BATAULT.

Sur le développement en liqueur acide.

On sait que les développeurs très fréquemment utilisés depuis quelques années, l'hydroquinone, l'iconogène, le paramidophénol, ne réduisent le bromure d'argent exposé à la lumière que si l'on emploie ces substances en solution alcaline ; de là, d'ailleurs, le nom de *révélateurs alcalins* qui leur a été donné.

Tous les développeurs organiques ne sont pas dans ce cas et le capitaine Abney¹ avait constaté en 1886 que l'acide pyrogallique additionné de sulfite de soude rendu nettement acide en y ajoutant soit de l'acide chlorhydrique, soit du bisulfite de soude, développe encore l'image latente photographique tandis que l'hydroquinone employée de la même manière ne jouit pas de cette propriété.

¹ *Bulletin de la Société française de photographie*, 1886, p. 23.